



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge

23015268

23 JAN. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0413 228 908

Nom

(en entier) : BEMO HOLDING

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Avenue Louise 120 - 1050 Ixelles

Objet de l'acte : Nomination - Démission

Extrait du procès-verbal de la cent trente septième réunion du conseil d'administration en date du 17 novembre 2022.

Le dix-sept novembre 2022 les actionnaires de la société souhaitent de :

- 1) Révoquer les membres du Conseil d'Administration de BEMO Holding
- 2) Elire d'un nouveau Conseil d'Administration

Les actionnaires prennent les résolutions suivantes:

RESOLUTIONS

1. Les actionnaires de la société de BEMO Holding décident la révocation, à compter de ce jour, des mandats des 3 administrateurs actuels, Messieurs Yordan Obegi, Riad Obegi et Peter Hrechdikian, mandats devant initialement s'achever lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, à tenir en 2025 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

La résolution relative à la révocation des mandats des administrateurs actuels est adoptée à l'unanimité.

2. Les actionnaires de la société de BEMO Holding décide de fixer à 4 le nombre d'administrateurs de la société afin de se conformer aux statuts et au Code des Sociétés et des Associations belge, et décide de nommer aux fonctions d'administrateur les personnes suivantes :

- Claude Zimmer
- Selim Edde
- Naji Rabbath
- Roy Faraj

La durée des mandats des administrateurs nommes est fixée à 3 ans. Les mandats commenceront à courir dès ce jour pour se terminer au jour de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2025 pour approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

Un Président du Conseil d'Administration sera élu lors de sa première réunion.

La résolution relative à la nomination des nouveaux administrateurs ainsi que de la durée de leur mandat est adoptée à l'unanimité

Tous les pouvoirs sont confiés, par procuration séparée, à Tax Consult Accountancy and Advisory SRL (NE.0740.763.561), représenté par Madame Marie-Lise SWINNE, avec pouvoir de délégation afin de procéder à la publication de cette décision.

Tax Consult Accountancy and Advisory SRL
représentée par Marie-Lise SWINNE
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/01/2023 - Annexes du Moniteur belge